

IDS INSTITUT
DU DEVELOPPEMENT
SOCIAL
NORMANDIE

FORMATION CONTINUE 2023

Consultez nos formations éligibles au

CPF

<https://tinyurl.com/idsn-formations>



Sommaire

La réforme de la formation professionnelle.....	4
Modalités et ressources du campus	6
SUN, le numérique au service de la formation multimodale !	6
L'offre de formation continue.....	9
Accompagnements pluriels	10
Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)	11

Formation qualifiante

Formation à la fonction tutorale Tuteur de proximité - Tuteur référent, Maître d'apprentissage.....	14
---	----

Management / gestion

La comptabilité, la gestion budgétaire et la gestion financière : instruments de direction	18
--	----

Découverte du secteur, connaissance des publics et des problématiques

Les conduites addictives	20
--------------------------------	----

Contexte institutionnel / Méthodologie de l'intervention sociale

Souffrance psychique : quel accompagnement du travailleur social ?.....	22
---	----

La communication par le numérique / La communication dans l'intervention sociale / Les écrits professionnels

Se familiariser avec les outils numériques pour un meilleur usage au quotidien.....	24
Approche systémique : sensibilisation	25
Écrit professionnel : développer ses compétences rédactionnelles.....	26

Champ de l'accompagnement de la personne dépendante / Service à domicile

Les pathologies liées au vieillissement	28
Atelier de simulation du vieillissement et bienveillance	29
Faire face à l'agressivité des personnes accueillies et des familles	30

Droit et veille juridique

La protection de l'enfance en danger	32
Le droit des étrangers	33

Vous souhaitez mobiliser votre CPF ?
Retrouvez toutes nos formations éligibles
en cliquant [ici](#)



<https://tinyurl.com/idsn-formations>

Une question? Besoin d'un complément d'information? Le Service Admission vous répond!

N'hésitez pas à le contacter à: admission@idsnormandie.fr

La réforme de la formation professionnelle

Depuis la loi du 5 septembre 2018, pour la liberté de choisir son avenir professionnel et entrée en application en 2019, le Compte Personnel de Formation facilite les évolutions professionnelles et les transitions.

Rendez-vous sur moncompteformation.gouv.fr

À votre initiative, retrouvez les formations éligibles au CPF, vérifiez le montant de vos droits acquis en € et inscrivez-vous à la formation de votre choix.

Un choix large de formations éligibles au CPF

Vous avez accès à une liste unique et universelle de formations éligibles au CPF, indépendamment de votre branche professionnelle ou de votre lieu de travail. Les formations, mises à jour quotidiennement, regroupent l'ensemble des certifications inscrites au Référentiel National des Certifications Professionnelles (RNCP) et au Répertoire Spécifique des formations. Ces référentiels sont gérés par France Compétences.

Besoin de conseils pour mûrir et/ou financer votre projet de formation ? L'équipe de l'IDS Normandie se tient à votre disposition.

Un compte de droits CPF en euros

Les comptes étaient jusqu'alors alimentés à raison de 360 euros par an (24h multiplié par 15 euros) pour une activité à temps plein. Depuis 2020, au titre des droits acquis en 2019, les comptes sont alimentés de 500 euros par an pour toute activité à mi-temps ou plus.

Un dispositif de transition professionnelle

Le CPF de transition professionnelle a remplacé le Congé Individuel de Formation (CIF). Il permet de financer des projets de reconversion professionnelle. Les Commissions Paritaires Inter Régionales (CPIR) - Associations Transitions Pro (ATpro) sont chargées de ce dispositif.

Une application mobile pour faciliter vos démarches

Afin de faciliter vos démarches, vous disposez de l'application mobile [Mon Compte Formation](#). Elle permet à tous les usagers ayant des droits CPF sur leur compte d'acheter leur formation librement et sans intermédiaire. Il vous suffit de la télécharger soit depuis l'application Android Play Store, soit depuis Apple Store. Cette application, vous permet de :

- connaître vos droits acquis au titre du CPF,
- choisir votre formation, financer votre projet,
- vous inscrire à la formation et la payer directement en ligne.

Si les droits disponibles sur le compte ne suffisent pas, il est également possible de payer le complément financier directement en ligne, par carte bleue ou de faire appel à d'éventuels financements complémentaires. Des abondements sont possibles, n'hésitez pas à interroger votre conseiller(e) formation. Celui-ci(elle-ci) est également disponible pour vous accompagner dans vos choix d'orientation et tout au long de votre parcours.

Des acteurs qui évoluent

La Caisse des dépôts assure maintenant l'ensemble de la gestion du CPF tant sur le plan technique que financier. Elle a notamment la responsabilité du paiement des organismes de formation. Les OPCA devenus OPCO sont chargés d'assurer un service de proximité auprès des entreprises de moins de 50 salariés en matière d'information et d'analyse des besoins en formation professionnelle.

À l'initiative de votre employeur avec le plan de développement des compétences

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle>

Depuis le 1er janvier 2019, le plan de développement des compétences remplace le plan de formation. Il permet aux salariés de suivre des actions de formation à l'initiative de leur employeur, par opposition aux formations qu'ils peuvent suivre de leur propre initiative grâce à leur compte personnel de formation.

La notion d'action de formation est simplifiée, avec une nouvelle définition : l'action de formation est un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel.

Il est désormais possible de réaliser des formations en situation de travail (FEST), en plus des formations en présentiel ou en tout ou partie à distance.

Le plan de développement des compétences peut également prévoir des actions de bilan de compétences et de validation des acquis de l'expérience (VAE) et proposer des formations qui participent à la lutte contre l'illettrisme.

En tant qu'outil de l'employeur, présentant une programmation à son initiative, le plan peut inclure aussi d'autres types d'actions de professionnalisation, de tutorat, de mise en situation, de parrainages susceptibles de définir la stratégie de l'entreprise en matière de développement des compétences de ses salariés.

Quelles sont les actions de formation relevant du plan de développement des compétences ?

Les actions de formation obligatoires ou nécessaires

Elles conditionnent l'exercice d'une activité ou d'une fonction en application d'une convention internationale ou de dispositions légales et réglementaires. Elles constituent du temps de travail effectif et donnent lieu au maintien de la rémunération par l'employeur.

Les actions de formation, dites non obligatoires

Elles constituent aussi du temps de travail effectif et donnent lieu au maintien de la rémunération, sauf lorsqu'elles se déroulent hors temps de travail.

Qui est concerné par le plan de développement des compétences ?

Du côté des employeurs

L'élaboration d'un plan de développement des compétences peut concerner toutes les entreprises quelle que soit leur taille. La mise en œuvre ou non d'un plan de développement des compétences relève de la décision pleine et entière de l'employeur, après consultation des représentants du personnel.

Du côté des salariés

Tout salarié peut bénéficier d'une action de formation prévue par le plan de développement des compétences de son entreprise.

Le départ en formation est alors assimilé à l'exécution normale de son contrat de travail.

Le salarié peut prendre l'initiative de demander à suivre une formation prévue par le plan de développement des compétences de l'entreprise. La loi n'impose aucune procédure : la demande et la réponse sont formulées librement, selon les usages ou les dispositions conventionnelles qui peuvent exister dans l'entreprise.

L'employeur est libre de refuser ou d'accepter. Si l'employeur accepte, le départ en formation du salarié reste assimilé à l'exécution normale du contrat de travail. Ces questions peuvent également être abordées entre l'employeur (ou son représentant) et le salarié, à l'occasion de l'entretien professionnel bisannuel obligatoire.

Modalités et ressources du campus

SUN, le numérique au service de la formation multimodale !

Le SUN a pour objectifs de promouvoir, développer et accompagner les usages du numérique au sein de l'IDS Normandie notamment pour la formation professionnelle «tout au long de la vie».

La transformation digitale des pratiques personnelles et professionnelles est une réalité, une révolution numérique qui s'impose à tous et notamment dans et par les institutions publiques et privées. Il est primordial de nous inscrire dans les orientations et obligations actuelles en mettant en œuvre de nouvelles modalités adaptées aux différents publics tant l'apprentissage avec le numérique (digital learning*) représente une opportunité certaine.

De ce fait, le SUN est un levier de médiation et de transformation sur les pratiques en agissant auprès des «accompagnants» et des «accompagnés» vers les usages des Technologies de l'Information et de la Communication appliqués à la Formation /à l'Enseignement.

- **Conseiller et accompagner à l'utilisation des technologies** de l'Information, de la communication et de la Collaboration appliquées à la formation/enseignement. (**Détection et orientation - Assistance - Facilitation - Conseil - Formation**),
- **Participer aux Projets Pédagogiques Numériques (PPN)** : aider à élaborer, valoriser et diffuser des ressources pédagogiques et des dispositifs pédagogiques digitalisés,
- **Mettre en œuvre et accompagner les Espaces Pédagogiques Interactifs (EPI)**,
- **Implémenter les solutions permettant de mettre en œuvre les approches pédagogiques envisagées** (en mobilisant des outils et des ressources numériques.).

Espaces numériques physiques

L'Agora

Prenez vos Appareils Personnels (PAP)

Il s'agit d'un espace de travail propice au travail collaboratif improvisé ou organisé par les apprenants. Il permet de travailler seul, en réunion et / ou en réseau. L'apprenant est invité à apporter son propre matériel ou emprunter celui proposé par notre institut.



2 Salles PECT

Pour la Pédagogie en Environnement Collaboratif et Technologique

Elles sont utilisées dans le cadre de formations qui nécessitent l'usage de ressources en réseau, en ligne sur Internet et / ou de logiciels spécifiques.

Salle Dumazedier

16 ordinateurs, dont un pour l'intervenant,
1 vidéo projecteur et,
1 caisse de son.



Salle Castel (G12)

Cette salle a deux fonctions possibles grâce à sa modularité, en salle numérique ou en salle de cours classique.

25 ordinateurs pour les apprenants
1 vidéo projecteur, 1 sonorisation



Espaces en libre accès

23 postes informatiques en libre accès sont disponibles en différents endroits de l'institut.



Espaces numériques virtuels

Campus en ligne : les espaces virtuels

Le campus en ligne est composé d'espaces virtuels. Ces espaces de travail et de formation sont des «continuum» du campus physique (en dehors des murs de l'institut, ils permettent de rester connecté à la formation, aux contenus, aux pairs, aux accompagnateurs...). Ils sont accessibles à tout moment, et depuis tout équipement connecté.

Pour les formations certifiantes et pré-formation, il s'agit d'espaces facilitateurs pour accompagner, mettre en oeuvre des accompagnements différenciés, travailler en équipe, s'organiser, collaborer, s'informer et partager.

CERIS centre de ressources et de documentation

Vous avez la possibilité de bénéficier, pendant une année, de l'accès au Centre de Ressources en Information Sociale de l'IDS Normandie et à ses services.

L'IDS Normandie met à disposition des étudiants et des professionnels du travail social un centre de ressources en information sociale -CERIS- spécialisé dans le secteur des sciences sociales et de l'action sociale. Le CERIS contribue à la formation des travailleurs sociaux par l'information et participe à l'animation des milieux professionnels. Les professionnels de l'information-documentation y accueillent et accompagnent les utilisateurs dans leurs recherches d'information.

Vous y trouverez un fonds riche de ressources documentaires diversifiées en lien avec les domaines de formation enseignés à l'IDS Normandie.

Horaires d'ouverture



Lundi 8h30 - 17h30
Mardi 8h30 - 18h00
Mercredi 8h30 - 17h30
Jeudi 10h00 - 18h00
Vendredi 8h30 - 17h00

Thématiques couvertes

- Travail social, professions sociales, modes d'intervention sociale
- Politiques sociales et droit
- Sciences économiques, humaines et sociales

Thèmes associés :

- Animation sociale et socio-culturelle
- Développement social local
- Éducation - formation - pédagogie - culture
- Enfance - famille
- Handicap
- Immigration - intégration
- Insertion - exclusion - pauvreté
- Personnes âgées
- Santé publique - santé mentale
- Travail, organisation, management

Fonds documentaire

- Plus de 10 000 livres et brochures
- Plus d'une centaine d'abonnements à des revues spécialisées et abonnement au portail web www.cairn.info
- De nombreux textes juridiques
- Des mémoires de formation d'assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, chef de service et directeur d'établissement.
- Des DVD et ressources vidéos et numériques d'information.
- Des jeux de société.



Services proposés

Conseil documentaire et aide à la recherche d'information sur place

Un portail documentaire :

<https://infodoc.idsnormandie.fr/>

Accès gratuit aux services du CERIS pour pendant un an pour toute personne inscrite en formation à l'IDS Normandie qui en fait la demande.

Pour plus de détails, consultez-nous :

ceris@idsnormandie.fr



L'offre de formation continue

La formation continue donne la possibilité à chaque professionnel d'actualiser ses connaissances, d'approfondir une problématique professionnelle ou d'acquérir de nouvelles compétences.

Nos actions de formation sont élaborées à partir des demandes émanant des milieux professionnels, des observations de nos partenaires, des besoins repérés par nos formateurs et de l'expérience des différents experts intervenant dans le cadre de la formation continue.

Ainsi, nous vous proposons ces actions selon différentes modalités :

Formations individuelles - formation au sein de l'IDS sur calendrier défini

Un large éventail de formations ouvertes aux professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire quel que soit leur niveau ou leur champ d'activités, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi.

Formations « à la demande » dans vos locaux

Nos équipes sont à votre disposition pour étudier toute demande de formation personnalisée.

Ces formations, élaborées en tenant compte de l'évolution du secteur social et médico-social, peuvent émaner soit d'une demande spécifique d'un établissement ou service, soit être construites à partir du catalogue en adaptant le format, les contenus, la durée et le rythme.

Formations en intra

Sur demande de votre établissement, nous établissons avec vous, des actions de formation « sur-mesure » autour d'une problématique, d'un contexte ou d'un besoin. Il s'agit d'une co-construction personnalisée (élaboration d'un projet de formation à partir de votre demande, ajustement négocié du projet, modalités d'évaluation).

La formation peut avoir lieu sur site ou dans nos locaux.

La plupart de nos formations individuelles peuvent être adaptées pour être réalisées en intra.

Formations inter-établissements

Nous pouvons faire le lien entre plusieurs établissements afin d'organiser des sessions inter-établissements sur un même objet.

Notre équipe est à votre disposition pour étudier toute demande de formation personnalisée et vous aider dans le montage de vos actions de formation.

Tous les professionnels sont concernés, qu'ils soient dans la relation d'aide, l'accompagnement, les services généraux ou le management.

L'IDS Normandie est reconnu Organisme enregistré par L'agence Nationale du Développement Professionnel Continu.

Vos interlocuteurs

Jean-Christophe Quilbeuf, Responsable de Centre Pédagogique Formation Continue et VAE

Contact : fc@idsnormandie.fr

02 32 83 25 87 / 07 66 39 07 34

Contact administratif : Alexia Acart, Formation continue et VAE,
02 32 83 25 88

Pour les publics à besoin spécifiques

Si des participants ont des besoins personnels particuliers (liés à des spécificités d'ordre physique, psychique, médical, ...) pouvant influencer sur la qualité de leur participation à une formation, il est impératif de le signaler lors de l'inscription afin de vous mettre en relation avec notre référent handicap.

Ce dernier mènera, avec la personne concernée et le responsable de la formation, un travail d'identification des aptitudes et des contraintes liées à l'handicap au regard des différentes composantes de l'environnement de formation (rythme, durée, méthodes et supports pédagogiques, ...). Seront ensuite étudiés et définis, les outils et/ou les aménagements de la formation possibles et utiles à la compensation de l'handicap.

Cette information restera confidentielle et interne à nos services.

Contact : referent.handicap@idsnormandie.fr

Accompagnements pluriels

L'expérience de la formation continue auprès des professionnels et des établissements nous amène à repérer à la fois les besoins de formation mais aussi d'accompagnements plus spécifiques. Pour répondre à ces besoins, nous proposons une offre diversifiée de modalités d'accompagnement.

Une offre diversifiée

- Analyse de pratiques / approche systémique
- Régulation d'équipe
- Séances de soutien / appui à l'équipe
- Accompagnement au changement
- Accompagnement à la fonction d'encadrement
- Accompagnement individuel
- Accompagnement à la prévention des risques psychosociaux
- Accompagnement à l'écriture des projets d'établissement et de service
- Accompagnement à la démarche d'évaluation interne

Un accompagnement sur mesure

Nous étudions votre demande au préalable avec vous et en fonction de l'évaluation de celle-ci, nous pouvons vous proposer le type d'accompagnement le plus adapté. Les modalités de l'accompagnement et de son évaluation sont déterminées avec vous.

Un accompagnement évolutif

Des temps de bilan intermédiaire sont organisés qui permettent d'évaluer et d'adapter si besoin les modalités d'accompagnement. Nous pouvons ainsi faire évoluer le dispositif choisi pour répondre à de nouvelles demandes qui émergent en cours d'accompagnement.

Une équipe expérimentée

Notre équipe comprend différents intervenants disposant d'approches théoriques spécifiques avec une expérience confirmée dans l'accompagnement des équipes médico-sociales.

De nouveaux accompagnements

Parce que la réforme de la formation continue ouvre de nouvelles perspectives, parce que la période de confinement nous a obligé à modifier nos modes d'action avec des effets inattendus sur nos pratiques, parce que de prendre le temps de s'arrêter sur notre vie professionnelle peut nous aider à mieux la vivre, nous vous proposons de nouveaux accompagnements :

Accompagnement à l'ingénierie de formation/AFEST

Cette prestation individualisée permet de bénéficier d'un tiers facilitateur pour vous accompagner à mettre en œuvre une action en situation de travail (AFEST) dans votre structure. En effet la phase préalable de montage, dite d'ingénierie, constitue une étape clé dans la réussite d'une AFEST.

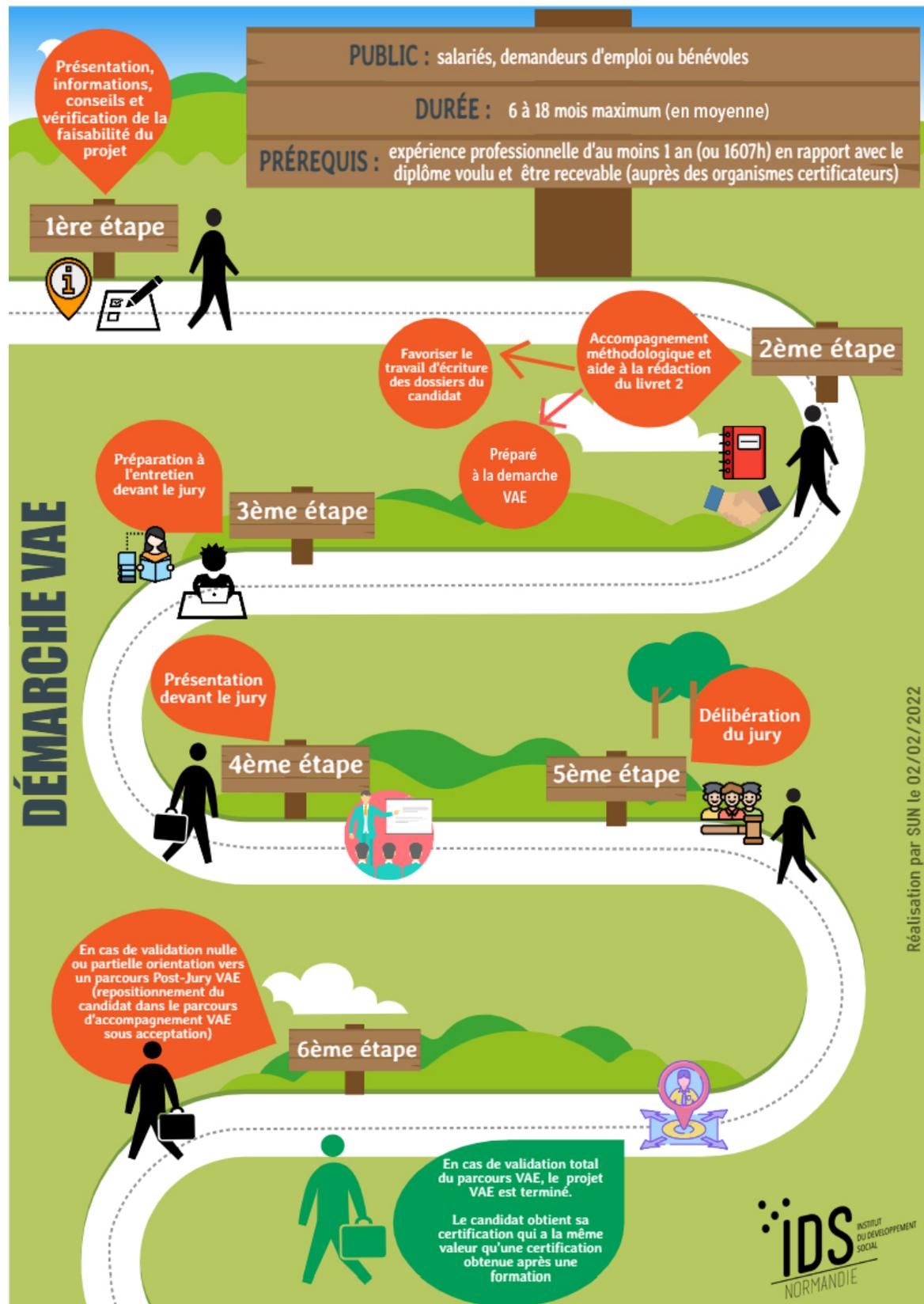
Nous vous proposons de vous accompagner dans ces différentes phases

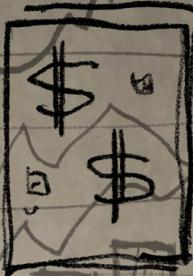
- Diagnostic (analyse des besoins, freins, leviers, contraintes, moyens,...)
- Recherche de situations de travail apprenantes et formalisation
- Rôle des acteurs (direction, management, RH, accompagnateurs/tuteurs,...)
- Élaboration d'un parcours (conception parcours, questionnaire de positionnement, planification du parcours, identification tuteur/accompagnateur, outils d'évaluation...).
- Aide à l'identification des salariés concernés
- Élaboration d'un plan d'actions pour déployer l'AFEST

La clé de la réussite de l'AFest dépend d'un « engagement et d'une adhésion au projet de tous les acteurs de l'entreprise, à commencer par la direction, et d'une vraie intention pédagogique », selon Gaëlle Legéard (conseillère ingénierie de compétences Opcalia Nantes).

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

INFOGRAPHIE PRÉSENTANT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE VAE





2750000

12.000.000

11.200.000

DATA TO CHART
with omni m



Formation qualifiante

Formation à la fonction tutorale

Tuteur de proximité - Tuteur référent, Maître d'apprentissage

Le tuteur accueille et guide le stagiaire en formation et le salarié en contrat ou en période de professionnalisation. Tout au long du parcours de formation en alternance, il contribue à la réussite des stagiaires et participe à la pérennité des savoir-faire au sein de son établissement. Suivis dans l'ordre, les trois premiers modules labellisés par la CPNE présentent un parcours évolutif allant d'une fonction tutorale de proximité vers une fonction de management de site qualifiant. Le maître d'apprentissage accompagne l'apprenti vers la certification. (Proposition sous réserve de modification par la CPNE).

Objectifs

- Organiser des parcours de stage
- Co-construire des savoirs
- Superviser les parcours de formation

Contenus et Dates

Module 1 : Tuteur de proximité

- Les bases (40h) : 27 février, 7 et 17 mars, 23 et 30 mars, 9 mai 2023
- Préparer l'accueil d'un stagiaire et organiser son accompagnement
- Formaliser sa propre pratique

Module 2 : Tuteur de proximité

- Approfondissement (40h)
- Renforcer les fondamentaux de sa posture et comprendre les différents tutorats
- Comprendre le processus d'alternance et s'approprier les référentiels
- Inscrire sa pratique dans une dimension partenariale avec l'IDS Normandie et les organismes de certification

Module 3 : Tuteur Référent (40h)

- Développer des compétences managériales, pédagogiques et organisationnelles
- Organiser le tutorat et accueillir de nouveaux salariés au sein de son établissement

Module spécifique : Maître d'apprentissage (40 h)

- Se situer dans la sphère formative et qualifiante de l'alternance et de l'apprentissage
- Co-construire le parcours professionnel, accompagner et soutenir l'apprenti vers la qualification

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Échanges d'expériences
- Travaux de groupe

Modalités d'évaluation

- Note de pratiques professionnelles

Public concerné

Tout professionnel titulaire d'un diplôme de niveau V à II en travail social accueillant un apprenant (quel que soit son statut)

Pré requis

Aucun

Durée

40h / Module

Dates

Module 1 : 27 février 2023
7 et 17 mars 2023
23 et 30 mars 2023
9 mai 2023

Coût

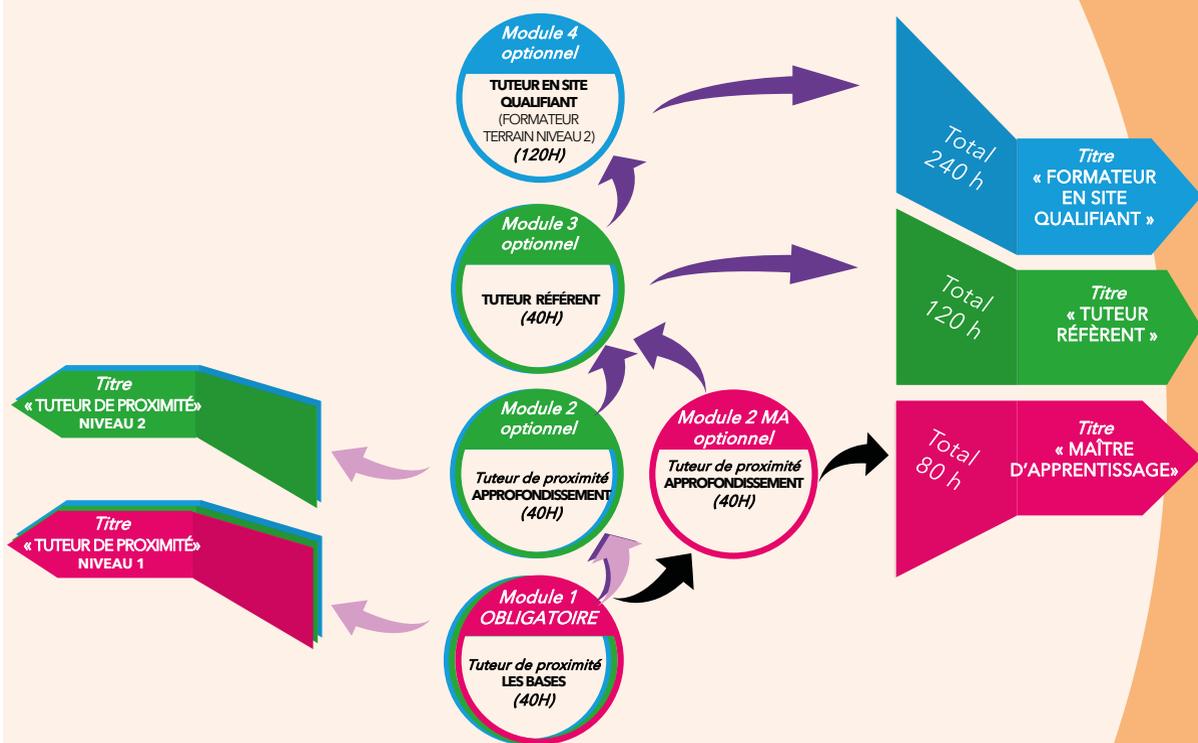
460 € / Stagiaire / Module

Intervenants

Formateurs IDS et professionnels de la formation



Formations aux fonctions tutorales



Modularisation de la formation et individualisation des parcours de formation

Accompagnateur de
stagiaires ou apprentis

Organisation de
la fonction tutorale

Labellisation par **La C/p/n/e** et par **OPCO** SANTE

Actualisé le 06 avril 2022 par le SUN - IDS Normandie





Management / gestion

La comptabilité, la gestion budgétaire et la gestion financière : instruments de direction

Cette formation correspond à deux modules de la formation du Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de service d'intervention Sociale. Elle est ouverte aux professionnels cadres dont la fonction nécessite de connaître les règles de comptabilité et de la gestion financière.

La comptabilité et la gestion budgétaire : module 1

Objectifs

- Maîtriser et optimiser les différents aspects des techniques comptables

Contenus

- Initiation aux écritures comptables, aux règles et mécanismes budgétaires
- Documents comptables : bilan, compte de résultat
- Cadre budgétaire des établissements sociaux et médico-sociaux : prix de journée, subvention, dotation globale
- Identification, élaboration : du budget d'exploitation, de la section d'investissement, du bilan

La gestion financière : module 2

Objectifs

- Développer ses compétences en analyse financière et en gestion de trésorerie

Contenus

- Diagnostic financier,
- Analyse des enjeux
- Gestion financière, plan de financement
- Budget, compte administratif (investissement, exploitation, analyse des coûts)
- PPI : Plan Pluriannuel d'Investissement
- Tableaux de bord, indicateurs de gestion, pilotage

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, travaux dirigés
- Le cursus est en lien avec la formation CADFES de Rouen

Modalités d'évaluation

- Travaux pratiques

Public concerné

Tout professionnel du management des établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires

Pré requis

Expérience de management

Durée

Module 1 : 28h (soit 4 jours)
Module 2 : 91 h (soit 13 jours)

Coût

Module 1 : 780 € / Stagiaire
Module 2 : 2 535 € / Stagiaire

Intervenants

Formateurs IDS, professionnels du secteur social et médico-social

Dates

nous consulter

 Individuel

Contact

Responsable

Jean-Christophe Quilbeuf
02 32 83 25 87
fc@idsnormandie.fr

Secrétariat

Alexia ACART
02 32 83 25 88
fc@idsnormandie.fr



A photograph of a woman and a young boy sitting together, looking thoughtful. The woman is on the left, wearing a striped shirt, and the boy is on the right, wearing a checkered shirt. The image is overlaid with a semi-transparent red filter. The text is centered in white, bold font.

**Découverte du secteur,
connaissance
des publics
et des problématiques**

De nombreuses évolutions sont apparues au niveau des conduites addictives tant au niveau du public que des modes d'accompagnement et des dispositifs de prise en charge

Il est indispensable pour les travailleurs sociaux de connaître ces évolutions pour pouvoir assurer une première écoute, un accompagnement et une orientation vers les réseaux de soins.

Objectifs

- Apporter un socle de connaissances et un cadre de références partagé en matière d'addictions
- Délimiter sa place de professionnel dans l'accompagnement de la personne et de son entourage
- Repérer les niveaux et les contextes de consommation (consommation nulle, usage simple, nocif, dépendance) et contribuer à la démarche d'intervention précoce
- Comprendre la conduite addictive dans la dynamique familiale
- Identifier les conduites addictives et les éventuels troubles psychiatriques associés
- Connaître les différentes prises en charge thérapeutiques
- Développer les aptitudes professionnelles favorisant l'accueil, l'écoute et l'orientation vers les structures spécialisées
- Travailler en collaboration avec les professionnels de santé

Contenus

- Travail sur les représentations
- Définition de la notion d'addiction, de comportement addictif, de dépendance
- Compréhension de la relation individu, société et addictions
- Travail sur et autour de la dépendance avec le consommateur
- L'entretien motivationnel
- Niveaux et contexte de consommation, les produits et leurs effets, risques et conséquences associés aux consommations
- Conduites addictives et pathologies psychiatriques
- Les démarches de soin mises à disposition de l'adolescent et l'adulte
- Définition et description de la démarche d'intervention précoce
- Un travail collectif au service de la prévention : les partenariats et réseaux en Normandie
- L'approche systémique : un éclairage pour la compréhension des problématiques familiales

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Échanges et réflexions sur la pratique des participants

Modalités d'évaluation

- Bilan collectif

Public concerné

Tout travailleur social

Pré requis

Aucun

Durée

28h (soit 4 jours)

Coût

780 € / Stagiaire

Intervenants

Formateur IDS, professionnel du secteur, psychologue clinicien, consultant expert

Dates

Session 2023
2, 3, 16 et 17 novembre

 intra-institutionnel

Contact

Responsable

Jean-Christophe Quilbeuf
02 32 83 25 87
fc@idsnormandie.fr

Secrétariat

Alexia ACART
02 32 83 25 88
fc@idsnormandie.fr





Contexte institutionnel

**Méthodologie de
l'intervention sociale**

Souffrance psychique : quel accompagnement du travailleur social ?

Quel que soit leur champ d'intervention, les travailleurs sociaux sont amenés à accompagner des personnes en situation de souffrance psychique dont les manifestations peuvent être diverses. L'hétérogénéité des situations et la diversité des troubles de santé mentale nécessitent des réponses adaptées qui s'appuient sur la capacité du travailleur social à évaluer les besoins de la personne et à travailler en interdisciplinarité dans le cadre d'un réseau santé mentale.

Objectifs

- Repérer les diverses pathologies et troubles psychiques
- Interroger la souffrance psychique dans le travail auprès des publics précarisés
- Connaître les principaux symptômes et adapter son mode d'intervention
- Identifier les limites de l'intervention sociale
- Faciliter l'accès au soin et repérer les différents partenaires susceptibles d'intervenir auprès des publics pris en charge

Contenus

- Travail sur les concepts et représentations liées à la souffrance psychique
- La vie psychique, son organisation
- Les grandes pathologies psychiatriques
- Souffrance sociale, souffrance psychique
- Le concept d'auto exclusion
- La souffrance dans l'institution
- Psychiatrie et institution psychiatrique
- Travail en réseau santé mentale travail social : Quelles modalités, Quelle éthique ?
- Les différents dispositifs de soin

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Méthode participative : études et analyses de situations apportées par le formateur et les participants

Modalités d'évaluation

- Bilan collectif

Public concerné

Tout professionnel des secteurs social, médico-social et sanitaire

Pré requis

Aucun

Durée

42h (soit 6 jours)

Coût

1 170 € / Stagiaire

Intervenants

Formateurs IDS, cadre de santé, consultant expert

Dates

Session 2023
6, 7, 8, 27, 28 et 29 novembre

 Individuel

 Intra-institutionnel

Contact

Responsable

Jean-Christophe Quilbeuf
02 32 83 25 87
fc@idsnormandie.fr

Secrétariat

Alexia ACART
02 32 83 25 88
fc@idsnormandie.fr





**La communication
par le numérique**

**La communication dans
l'intervention sociale**

Les écrits professionnels

Se familiariser avec les outils numériques pour un meilleur usage au quotidien

Tout professionnel doit être familiarisé avec l'environnement numérique face à des activités professionnelles qui imposent davantage d'avoir des connaissances et des compétences dans l'utilisation d'un ordinateur, le choix des outils communication et la production de support de communication professionnelle.

Objectifs

- Se familiariser avec un ordinateur
- Découvrir et utiliser des outils de production bureautique : traitement de texte - tableur - diaporama
- Découvrir et utiliser des outils alternatifs de communication, de production, de collaboration et de partage en ligne proposés gratuitement dans la Suite Google Gsuite

Contenus

Prise en main de l'ordinateur

- Connaissance des périphériques d'entrées de données (souris, clavier, port USB) et de sortie (écran, imprimante, espaces de stockage physiques ou virtuels, le cloud)
- Les potentialités depuis l'interface Windows pour organiser et gérer son bureau, ses fichiers et ses espaces de stockage, utiliser les différentes applications et logiciels.

Les outils de production bureautique : traitement de texte - tableur

- Initiation au traitement de texte : production de document texte et sa version PDF avec un contenu organisé et cohérent, création de table des illustrations et/ou table de tableaux, insertion d'images, création de sommaire automatique, de liens hypertextes.
- Initiation au tableur : production des tableaux avec calculs simples et production des graphiques correspondants.

Les outils alternatifs de communication, de production, de collaboration et de partage en ligne proposés gratuitement dans Gsuite

- Mail
- Agenda (partage d'agenda)
- Tableur partagé avec ou sans collaboration
- Questionnaire pour enquête en ligne avec restitution graphique automatique.

Méthodes pédagogiques

- Accueil des stagiaires dans une salle PECT (Pédagogie en Environnement Collaboratif et Technologique). Un ordinateur par personne, Vidéo projecteur et son, Wifi si usage d'un équipement personnel
- Évaluation diagnostique au démarrage de la formation
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et méthodologiques

Modalités d'évaluation

- Exercices pratiques

Public concerné

Tout public

Pré requis

Aucun

Durée

21h (soit 3 jours)
formation modulable
nous consulter

Coût

590 € / Stagiaire

Intervenants

Formateur IDS

Dates

Session 2023
15, 16, 17 novembre

 Individuel

 intra-institutionnel

Contact

Responsable

Jean-Christophe Quilbeuf
02 32 83 25 87
fc@idsnormandie.fr

Secrétariat

Alexia ACART
02 32 83 25 88
fc@idsnormandie.fr



L'approche systémique prend en compte l'histoire et la nature des relations dans le système de référence (institution, famille...), en interaction avec le contexte. Celle-ci apporte un nouveau regard sur la nature des liens, des relations et leurs enjeux, sur le comment plutôt que le pourquoi.

Elle permet de décrypter, dans le contexte d'une intervention, les fonctions des symptômes présentés par les différents membres de la famille, de développer des pratiques systémiques dans des contextes élargis (écoles, crèches, hôpitaux, services éducatifs, suivis sous mandat judiciaire, entreprises, etc.).

Objectifs

- Acquérir des connaissances générales sur l'approche systémique
- Enrichir son analyse des situations professionnelles dans cette approche contextuelle
- Repérer l'intérêt de la lecture systémique dans le cadre de sa pratique professionnelle
- Identifier la complémentarité de la systémie avec les autres approches en sciences humaines

Contenus

- Définition de l'analyse systémique et de ses principaux concepts fondateurs
- Les interactions, les règles de communication, les relations de l'individu dans son environnement et leur complexité
- Les liens entre les concepts et la réalité professionnelle face à des situations problèmes : les apports complémentaires de l'approche systémique

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Études de situations

Modalités d'évaluation

- Bilan collectif

Public concerné

Professionnels du secteur medico-social et social

Pré requis

Aucun

Durée

soit 2 jours

Coût

390 € / Stagiaire

Intervenants

Consultant expert

Dates

Session 2023
À définir

 Individuel

 intra-institutionnel

Contact

Responsable

Jean-Christophe Quilbeuf
02 32 83 25 87
fc@idsnormandie.fr

Secrétariat

Alexia ACART
02 32 83 25 88
fc@idsnormandie.fr



Écrit professionnel : développer ses compétences rédactionnelles

Les personnels des établissements sociaux et médico-sociaux sont amenés régulièrement à utiliser l'écrit soit pour motiver une action, soit pour en rendre compte. Produire des écrits légalement conformes et techniquement recevables est, par ailleurs, devenu une nécessité pour les structures qui doivent désormais prouver la légitimité des actions engagées aussi bien devant leurs décideurs et partenaires que devant leurs bénéficiaires.

Objectifs

- Développer la capacité des professionnels à rédiger des écrits conformes sur le plan légal et recevables sur le plan déontologique, professionnel et technique
- Identifier les différents types d'écrits, leur fonction et leurs contraintes de forme et de fond
- Adapter son plan en fonction de son objectif : informer, persuader, agir
- Rendre compte d'une situation avec clarté, objectivité et rigueur
- Structurer une phrase pour qu'elle soit accessible immédiatement à son lecteur
- Choisir les mots justes et appropriés compte tenu du contexte de production du message et de l'objectif de la communication
- Éviter les fautes courantes et déjouer les pièges du français

Contenus

- Impact de la loi du 2 janvier 2002 sur les pratiques rédactionnelles
- Différents types d'écrits
- Référentiels d'observation et d'évaluation
- Plans informatifs, persuasifs, résolutoires
- Construction du paragraphe et utilisation des liens logiques
- Clarté de la syntaxe et maîtrise de la ponctuation
- Vocabulaire dénotatif, mots concrets, spécifiques et connus du lecteur

Méthodes pédagogiques

- Méthode participative
- Étude et analyse de documents professionnels apportés par le groupe

Modalités d'évaluation

- Bilan collectif
- Exercices pratiques et mises en application des apports méthodologiques

Public concerné

Tout professionnel du secteur social, médico-social et sanitaire désireux de perfectionner ses techniques rédactionnelles

Pré requis

Aucun

Durée

28h (soit 4 jours)

Coût

780 € / Stagiaire

Intervenants

Formateurs IDS, consultant expert

Dates

Session 2023
22 et 23 mai, 8 et 9 juin

 Individuel

 Intra-institutionnel

Contact

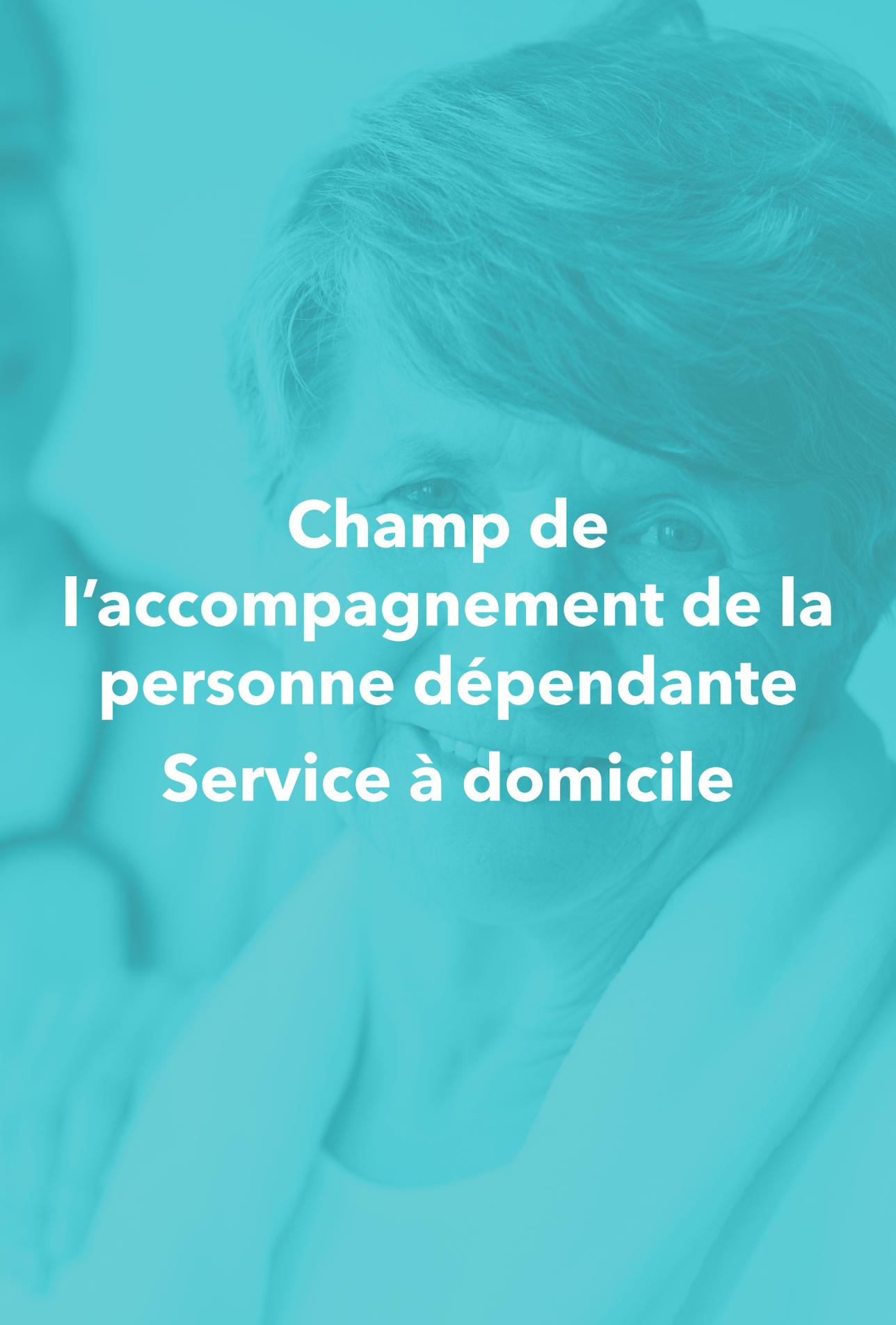
Responsable

Jean-Christophe Quilbeuf
02 32 83 25 87
fc@idsnormandie.fr

Secrétariat

Alexia ACART
02 32 83 25 88
fc@idsnormandie.fr





**Champ de
l'accompagnement de la
personne dépendante
Service à domicile**

Les pathologies liées au vieillissement

Le vieillissement s'accompagne parfois de pathologies spécifiques à celui-ci. La connaissance de ces pathologies et de leurs incidences sur la vie de la personne âgée permettent d'adapter les modalités de son accompagnement auprès de celle-ci.

Objectifs

- Connaître les principaux éléments des différentes pathologies liées au vieillissement
- Connaître les incidences de ces pathologies sur le quotidien des personnes
- Savoir mettre en place un accompagnement répondant aux besoins de la personne

Contenus

- Ostéoporose : définition, signes et conséquences sur la vie quotidienne
- Arthrite : définition, signes et conséquences sur la vie quotidienne
- Arthrose et douleur
- Cataracte, glaucome et DMLA : comment gérer le quotidien et que mettre en place pour assurer la sécurité de la personne ?
- Insuffisance rénale, incontinence : définitions et conséquences sur le quotidien, les différentes protections utilisées, rééducation de la vessie (possibilité ou non)
- Insuffisance cardiaque, HTA, Infarctus : définition, signes et conséquences sur la vie quotidienne
- Accident vasculaire cérébral : incidences et difficultés du quotidien
- SEP : Sclérose En Plaque : Le quotidien et évolution des difficultés d'une personne atteinte de SEP
- Parkinson : quelle aide et accompagnement mettre en place ?
- Chorée de Huntington
- Addiction médicaments, alcool et Maladie de Korsakoff
- Malnutrition, dénutrition les signes et éléments de surveillance
- Constipation, fécalome : répercussions et soins
- Problèmes de déglutition : comment gérer l'alimentation et l'hydratation ?

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie interactive
- Apports théoriques
- Échanges autour des expériences
- Supports vidéo

Les contenus de formation sont déclinés en lien avec le quotidien professionnel et les difficultés rencontrées.

Modalités d'évaluation

- Bilan collectif

Public concerné

Professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire intervenant auprès des personnes âgées

Pré requis

Aucun

Durée

21h (soit 3 jours)

Coût

585 € / Stagiaire

Intervenants

Formateurs IDS, professionnels experts.

Dates

Session 2023
29, 30 et 31 mars



Individuel



intra-institutionnel

Contact

Responsable

Jean-Christophe Quilbeuf
02 32 83 25 87
fc@idsnormandie.fr

Secrétariat

Alexia ACART
02 32 83 25 88
fc@idsnormandie.fr



Comprendre par l'expérience ce que vivent les personnes atteintes d'altérations physiques et sensorielles pour adapter sa pratique en faveur d'une démarche bienveillante.

Objectifs

- Expérimenter la simulation d'altérations physiques et sensorielles lors des actes de la vie quotidienne (toilettes, repas, lever...)
- Identifier, ressentir et comprendre les besoins spécifiques des personnes atteintes de ces altérations
- Repérer les risques d'attitudes inappropriées dans le soin pour une démarche bienveillante

Contenus

- Atelier de simulation de vieillissement : expérimentation de différentes situations d'altérations par des mises en situation individuelle
- Analyse des difficultés ressenties et mise en lien avec les situations professionnelles
- Les besoins spécifiques des personnes atteintes d'altérations physiques et sensorielles
- Prévention des risques de maltraitance et démarche bienveillante

Méthodes pédagogiques

- Atelier de simulation de vieillissement
- Apports théoriques, témoignages des expériences, échanges autour des pratiques

Modalités d'évaluation

- Bilan collectif
- Exercices pratiques

Public concerné

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire intervenant auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap, à domicile ou en institution

Pré requis

Aucun

Durée

14h (soit 2 jours)

Coût

390 € / Stagiaire

Intervenants

Formateur IDS

Dates

Session 2023
6, 7 avril

 intra-institutionnel

Contact

Responsable

Jean-Christophe Quilbeuf
02 32 83 25 87
fc@idsnormandie.fr

Secrétariat

Alexia ACART
02 32 83 25 88
fc@idsnormandie.fr



Faire face à l'agressivité des personnes accueillies et des familles

L'agressivité est souvent le langage de la souffrance... Les professionnels doivent de plus en plus souvent faire face, au quotidien, à des situations d'agressivité des usagers et/ou de leur famille. Comment comprendre, prévenir et agir face à cette agressivité ?

Objectifs

- Comprendre l'agressivité, la violence et leurs mécanismes
- Diagnostiquer les différents types d'agressivité et de violences
- Prévenir et agir face à l'agressivité
- Développer des attitudes aidantes pour réduire les comportements agressifs

Contenus

- Agressivité / Violence
- Aspects juridique, moral et éthique
- Les éléments déclencheurs de l'agressivité et de la violence
- Le décodage de l'agressivité et de la violence
- Les différentes formes d'agressivité
- Les attitudes professionnelles
- L'aidant victime de sa propre violence
- L'apprentissage de l'approche non violente des conflits
- La communication
- La place de l'agressivité dans la communication
- Les techniques de communication pour réduire les tensions
- Pratique de la communication verbale et comportementale

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Études de cas basées sur l'analyse critique
- Méthodes participatives : études et analyses de situations proposées par le formateur

Modalités d'évaluation

- Bilan collectif

Public concerné

Tout professionnel en contact avec les personnes accueillies et leur famille

Pré requis

Aucun

Durée

14h (soit 2 jours)

Coût

390 € / Stagiaire

Intervenants

Consultant expert

Dates

Session 2023
4 et 5 décembre

 Individuel

 intra-institutionnel

Contact

Responsable

Jean-Christophe Quilbeuf
02 32 83 25 87
fc@idsnormandie.fr

Secrétariat

Alexia ACART
02 32 83 25 88
fc@idsnormandie.fr





Droit et veille juridique

La protection de l'enfance en danger

La prévention et la prise en charge des enfants en danger demeurent la priorité des travailleurs sociaux. Faire évoluer sa pratique et son positionnement professionnel repose sur la formation continue. Ainsi, l'évaluation de la loi du 5 mars 2007, soutenue par le décret du 23 juin 2009 amène les professionnels d'un même territoire à se concerter afin de lutter contre la maltraitance.

Objectifs

- Se sensibiliser au repérage des signaux d'alerte
- Connaître le fonctionnement des dispositifs départementaux en matière de protection de l'enfance
- Favoriser des connaissances mutuelles sur un même territoire
- Acquérir des compétences pour protéger les enfants en danger ou susceptibles de l'être.

Contenus

- Quels sont les signaux d'alerte de l'enfance en danger ?
- Le contexte législatif : la loi du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016
- Le Conseil Départemental, acteur essentiel de l'intérêt supérieur de l'enfant
- De l'évaluation à la mise en place d'une mesure d'assistance éducative
- La prévention : axe majeur de la Protection de l'Enfance

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Vidéos, diaporamas
- Études et analyses de situations apportées par les participants et le formateur

Modalités d'évaluation

- Bilan collectif

Public concerné

Tout professionnel intervenant en protection de l'enfance

Pré requis

Aucun

Durée

14h (soit 2 jours)

Coût

390 € / Stagiaire

Intervenants

Formateurs IDS, consultant expert

Dates

Session 2023
6 et 7 avril



Individuel



intra-institutionnel

Contact

Responsable

Jean-Christophe Quilbeuf
02 32 83 25 87
fc@idsnormandie.fr

Secrétariat

Alexia ACART
02 32 83 25 88
fc@idsnormandie.fr



L'importance des mouvements migratoires de ces dernières années a incité l'état à modifier le droit des étrangers. Les travailleurs sociaux sont confrontés à de nouvelles directives, de nouvelles réglementations qu'ils se doivent de connaître pour répondre aux demandes des personnes accueillies.

Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur la réglementation du séjour des étrangers en France et la nationalité française en prenant en compte les dernières modifications législatives et réglementaires
- Connaître les limites juridiques de son intervention

Contenus

Introduction

- Rappel historique, les sources, l'entrée en France

L'asile

- La demande d'asile, détermination de l'état responsable (Dublin)
- Procédure et critères d'admission, droits sociaux

Le séjour et le regroupement familial

- Les critères d'admission au séjour
- le dépôt de la demande
- Le regroupement familial
- La situation juridique des femmes étrangères, victimes de violences intrafamiliales

Ressortissants UE et droit du travail des étrangers

- Les droits des ressortissants UE et membres de la famille
- La circulation dans l'Europe
- Le droit au travail des étrangers en France

Protection sociale et MIE

- L'assurance maladie, les allocations familiales
- Les recours
- La situation des mineurs étrangers

Les mesures d'éloignement : OQTF, APRF, expulsion, ITF

- L'éloignement et La nationalité française
- Les recours
- Présentation des mécanismes du droit de la nationalité

Le travailleur social et l'étranger en tant que personne accueillie

- L'application aux travailleurs sociaux du délit d'aide directe ou indirecte au séjour irrégulier
- Les différentes situations auxquelles le travailleur social peut être confronté
- L'interpellation d'un résident

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques

Modalités d'évaluation

- Bilan collectif

Public concerné

Tout professionnel du secteurs social, médico-social et sanitaire

Pré requis

Aucun

Durée

21h (soit 3 jours)

Coût

585 € / Stagiaire

Intervenants

Consultant expert, cabinet d'avocats

Dates

Session 2023
4, 5 et 6 octobre

 Individuel

 intra-institutionnel

Contact

Responsable

Jean-Christophe Quilbeuf
02 32 83 25 87
fc@idsnormandie.fr

Secrétariat

Alexia ACART
02 32 83 25 88
fc@idsnormandie.fr



Informations pratiques

L'IDS Normandie est à la disposition des établissements et services pour étudier toute demande spécifique et construire des actions de formation adaptées à leurs besoins.

Inscription

Le bulletin de demande d'inscription disponible sur le site internet est à retourner au secrétariat, daté et signé par le stagiaire et/ou l'employeur.

Seules les inscriptions écrites et signées sont prises en considération dans la limite des places disponibles.

Suivi de l'inscription

Dans les 15 jours qui précèdent la formation, sont envoyées :

- une convention de formation ou un contrat de formation professionnelle en double exemplaire dont l'un est à retourner dûment signé
- une convocation précisant les horaires et le lieu de formation.

À l'issue de la formation, une attestation de présence est adressée à l'employeur et une attestation de formation est envoyée au stagiaire.

Dates de formation

Les dates inscrites au catalogue sont susceptibles d'évoluer. Les dates définitives seront communiquées par courrier ou par mail.

Annulation

L'IDS Normandie se réserve le droit d'ajourner ou d'annuler une formation si le nombre d'inscriptions est jugé pédagogiquement insuffisant. Les participants inscrits en seront informés au plus tard 15 jours avant la date de démarrage de la formation.

Désistement / Résiliation de la convention / Abandon

Toute annulation peut être faite par l'établissement, sans frais, si cette annulation parvient au secrétariat du lieu de formation, par écrit, au moins 10 jours avant le début du stage. Sauf cas de force majeure, pour toute annulation faite par l'établissement moins de 10 jours avant le début du stage, l'IDS Normandie facturera un dédit de 50 % des frais de stage, montant non imputable par l'établissement à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Tarif

Les tarifs sont Nets de TVA. L'activité est exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4° du CGI.

Restauration

L'IDS Normandie met à disposition un espace de restauration équipé.

Vous trouverez aussi différentes possibilités de restauration à proximité.

COMMENT SE DÉROULE UNE DEMANDE D'INSCRIPTION

Inscription

Après avoir choisi votre formation, vous contactez nos équipes par mail à l'adresse fc@idsnormandie.fr ou directement par téléphone au 02.32.83.25.88

Nos équipes vous renseignent sur la formation, son déroulement et sa prise en charge.

Ils étudient vos besoins spécifiques éventuels (en matière notamment d'handicap) et l'adéquation entre vos attentes, vos objectifs et les contenus de la session de la formation choisie.

Vous validez avec eux le choix de votre formation.

Vous remplissez le formulaire d'inscription intitulé « Fiche de demande d'inscription administrative » sur le site ids.fr ou envoyé par mail par le secrétariat

Vous envoyez par mail à l'adresse fc@idsnormandie.fr le formulaire.

Confirmation

Pour une formation financée par vous-même :

Vous recevez un devis que vous retournerez à l'IDS Normandie par mail à l'adresse fc@idsnormandie.fr.

Pour une formation financée par un tiers :

Vous recevez un devis que vous retournerez signé par le financeur à l'IDS Normandie par mail à l'adresse fc@idsnormandie.fr

Après réception du devis signé, une convention de formation sera adressée dans un délai de quinze jours à votre financeur qui devra la retourner signée.

Avant la formation

15 jours avant le début de la formation vous recevez : votre convocation et toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la formation.

En fin de formation

Evaluation 'A chaud' de votre appréciation de la formation

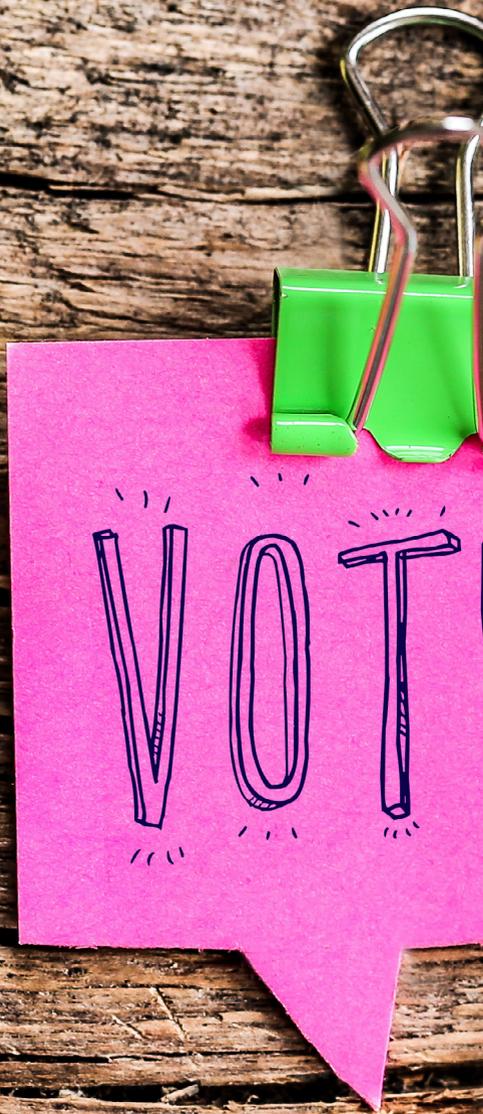
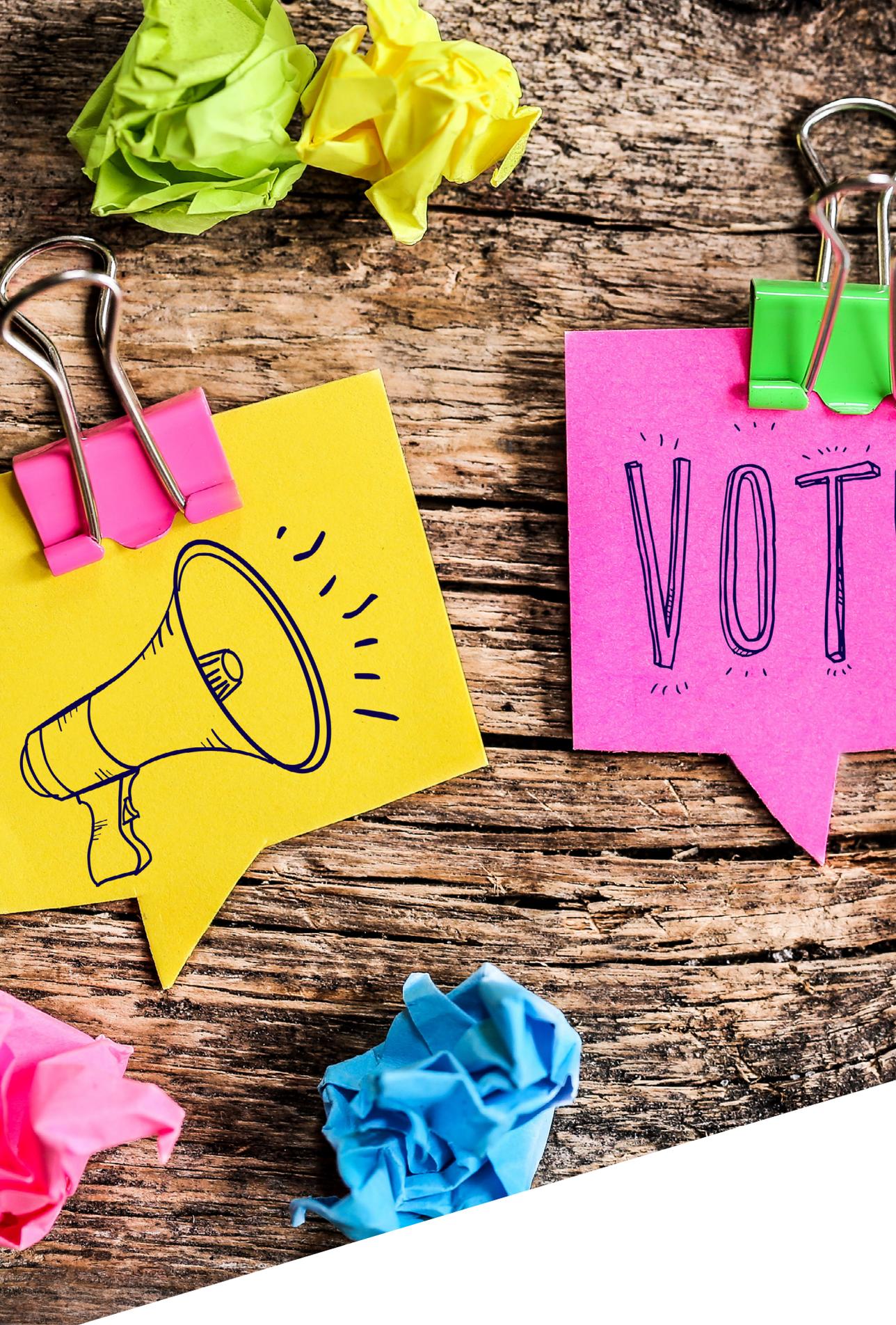
Remise de votre attestation de formation

Une évaluation 'A froid' vous sera envoyée 60 jours après la formation.

Facture

En cas d'une prise en charge financière par un tiers, un questionnaire d'appréciation sera envoyé à votre financeur.

Attestation assiduité des participants





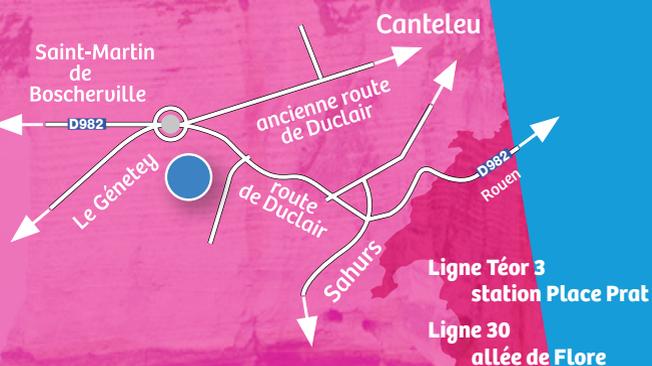
Conception et réalisation IDS Normandie
Conception graphique Stéphane Verdure
Crédits photographiques : ©Istock / ©123RF / Stéphane Verdure

UNAFORIS

Union Nationale des Acteurs de l'Formation
et de Recherche en Intervention Sociale

APE : 8542Z / Enseignement supérieur
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
23760007876 auprès du Préfet de Région Haute-Normandie
idsnormandie.fr

● Rouen



Contact

02 32 83 25 88

fc@idsnormandie.fr



La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE
VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

IDS Normandie
allée de Flore
BP 118 - 76 380
Canteleu
www.idsnormandie.fr